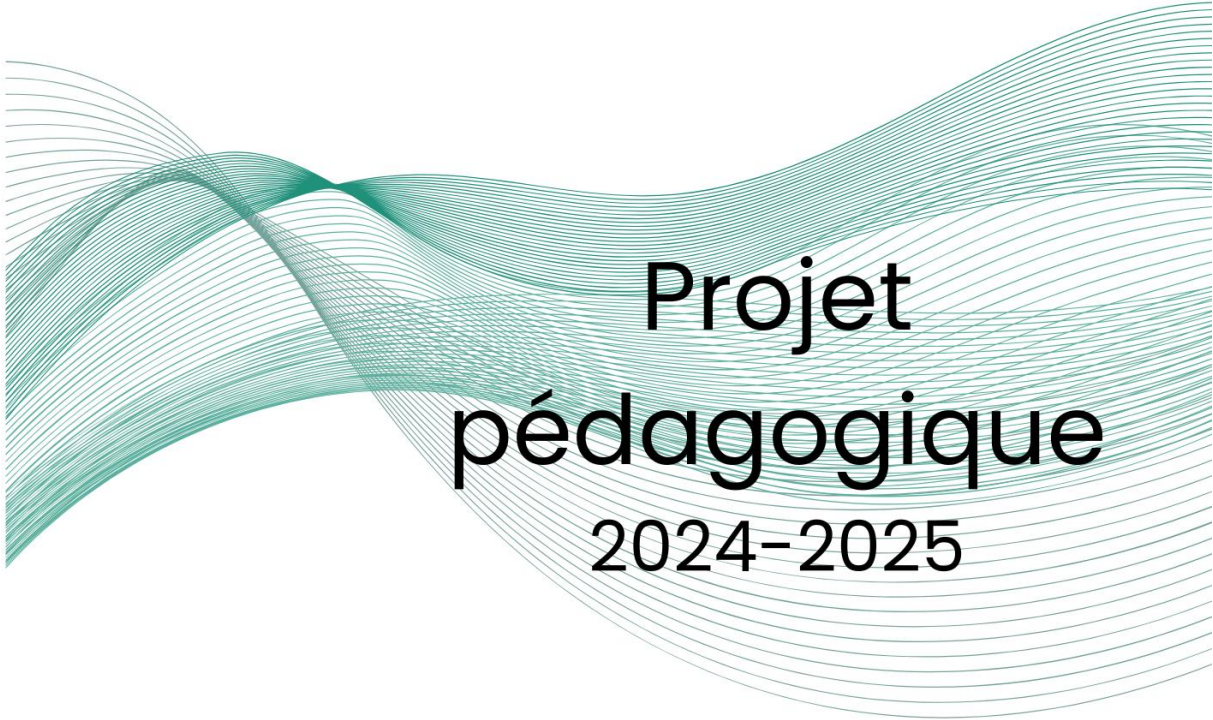




Projet pédagogique 2024-2025



Accueil de loisirs
Chalifert 77144

 06-14-47-57-36

 alsh@chalifert.fr

SOMMAIRE

1	Présentation du contexte.....	1
2	Moyens de transports.....	1
3	Public accueilli.....	3
4	Les horaires d'ouverture au public.....	Erreur ! Signet non défini.
5	Les inscriptions.....	Erreur ! Signet non défini.
6	Présentation des locaux du centre de loisirs.....	4
7	Les moyens financiers	5
8	Présentation des groupe	5
9	Présentation des objectifs	7
10	Les différents rôles.....	10
11	Journée type	14
12	Description de la journée	15
13	La sécurité.....	16
14	La charte	17
15	Finalité	17

1 Présentation du contexte

Région : Ile-de-France

Département : 77 Seine-et-Marne

Superficie : 2.42 km²

La population : 1 581 Habitants (chiffres INSEE 2022)

Organisateur : Mairie de Chalifert, rue Louis Braille 77144 Chalifert

Maire : Monsieur SIMON Laurent

La commune de Chalifert se situe au nord Seine-et-Marne près du parc d'attractions de Disneyland Paris. Chalifert fait partie de la communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire, qui est composée des communes suivantes : Bussy-Saint-Martin, Chanteloup-en-Brie, Collégien, Conches-sur-Gondoire, Gouvernes, Guermantes, Jossigny, Lagny-sur-Marne, Saint-Thibault-des-Vignes, Pomponne, Thorigny, Dampmart, Carnetin, Lesches, Jablines, Montévrain, Bussy-Saint-Georges, Ferrières-en-Brie et Pontcarré.

Actuellement, différents projets immobiliers sont en cours d'étude. Ainsi de nouvelles infrastructures devraient voir le jour pour répondre aux futures attentes de ces nouveaux habitants et besoins de la commune.

Le centre de loisirs se situe dans le château (3 rue Pasteur 77144 Chalifert), au cœur de la commune, à 50 mètres de la mairie.

Le château a été restauré et réhabilité au cours de l'année 2007. L'ouverture s'est faite en novembre de cette même année.

Chalifert possède un groupe scolaire élémentaire (du CP jusqu'au CM2) et maternelle (de la petite section à la grande section), qui est situé sur le même site que le centre de loisirs (Accès par la **rue Jean de la Fontaine 77144 Chalifert**), il nous est donc mis à disposition la cour et le préau de l'école pour d'éventuelles activités ainsi que le dortoir des maternelles.

L'entrée du centre de loisirs se fait par la même porte que celle de l'école, ce qui permet aux parents de déposer leurs enfants en toute sécurité.

À l'arrière du centre, nous avons un magnifique parc de 1800 m² permettant aux enfants de s'épanouir, en pratiquant des activités sportives et des jeux de plein-air.

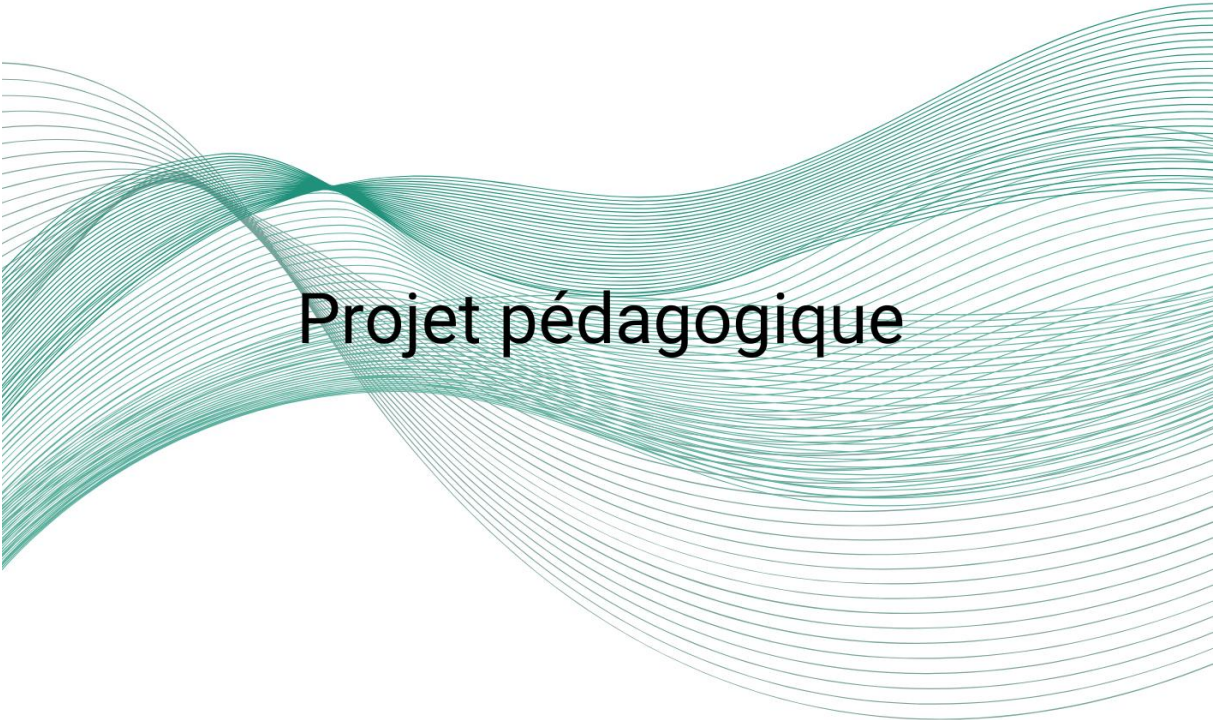
Nous avons également à notre disposition :

- La salle Claude Perryer pour le sport, les ateliers de motricité, des spectacles.
- Un city-stade situé sur le plateau sportif du bord de Marne (15 minutes à pieds).



2 Moyens de transports

- En ce qui concerne les moyens de transport, la mairie nous à disposition un minibus (9 places avec conducteur) avec des sièges auto pour les plus petits.
- Nous avons également accès aux transports en commun : ligne 2263 (ex ligne n°24).
- Si besoin, nous pouvons réserver un car pour les grandes sorties



Projet pédagogique



3 Public accueilli

Le centre de loisirs sans hébergement a une capacité d'accueil de 40 enfants âgés de 3 ans à 12 ans sur les mercredis ainsi que lors des vacances scolaires. Dont :

- 16 Maternelles
- 24 Elémentaires

4 Les horaires d'ouverture au public

Périodes d'ouverture

Temps périscolaire	4.1	7h30-8h-20/11h30-13h30/16h30-19h
Mercredi	4.2	7H30-19H
Vacances scolaires	4.3	8h-18h30

5 Les inscriptions

Les inscriptions ou annulations au centre de loisirs les mercredis et lors des vacances scolaires se font en ligne via le Portail Famille, géré par le logiciel « Berger Levrault ».

6 Présentation des locaux du centre de loisirs

Les salles	2 salles activités 1 cuisine 1 bureau 1 salle polyvalente commune à l'école 1 cour commune
Salle Polyvalente	Une grande salle Un bloc sanitaire Une arrière-pièce pour le rangement sport
Les sanitaires	Des sanitaires mixtes avec lavabos adaptés pour tous dans les salles ou étage
L'infirmerie et le bureau	1 armoire de soins avec le nécessaire accroché au mur et fermé à clé 1 point d'eau 1 sanitaire Les fiches sanitaires
Restauration	1 salle 1 cuisine propre 1 cuisine pour laver la vaisselle 1 placard à vaisselle
Matériel	Pour les réserves de matériel, elles sont situées dans les salles plus précisément dans des armoires. Chaises et tables dans toutes les salles

BUREAU DE LA DIRECTRICE

Pour accéder au premier étage, il faut emprunter l'escalier, passer une porte coupe-feu située à gauche. Nous avons au premier étage le bureau de la directrice ainsi qu'un bloc sanitaire.

Une réserve est faite en début d'année concernant les trousseaux à pharmacie.

Tous les mois, un point est fait afin de vérifier les dates de péremption et le réapprovisionnement.

À savoir pour les traitements médicaux, en lien avec l'école, une armoire à pharmacie est mise à disposition afin que l'équipe ait accès aux médicaments des enfants,

PAI ET GESTION (Plan d'Accompagnement Individualisé)

Les ordonnances avec des protocoles précis propres à chaque enfant sont enfermés à clé dans une armoire.

Pour les repas, ils sont stockés dans le frigo situé dans la cuisine. Il est mis à disposition un four à micro-ondes lors des temps de restauration

LES SOINS DE PREMIER SECOURS

Le lieu de prise en charge est le bureau de la directrice, ce qui permet d'isoler l'enfant dans un endroit calme et sécurisé dans l'attente du personnel d'urgence.

LA CANTINE

L'accès au deuxième étage se fait par l'escalier. Il s'y trouve un couloir avec des lavabos, à droite un bloc sanitaire (un sanitaire pour les maternelles et un pour les élémentaires) et à gauche un sanitaire handicapé derrière la porte coupe-feu.

Le réfectoire peut accueillir jusqu'à 80 enfants.

Prestataire : « Les petits gastronomes » livre par liaison froide tous les matins. Les repas sont commandés par mail tous les lundis avant 10 heures. **Les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants par le biais du Portail Famille de Berger Levrault mis à leur disposition**

7 Les moyens financiers

La structure dispose d'un budget de fonctionnement annuel. Il est calculé selon l'année et les besoins nécessaires conjointement par les services de mairie en charge d'établir les budgets annuels et le service Enfance.

Le budget prévisionnel est proposé courant novembre pour être voté en mars par le conseil municipal.

Une fois le budget voté, il sera divisé en plusieurs catégories selon les besoins et les projets d'animations. (Alimentation, matériels, transport, sorties, etc). La gestion et le suivi incombent à la directrice.

8 Présentation des groupes

8.1 Les maternelles 3/6 ans

Le groupe des 3/6 ans est divisé en deux : petite et moyenne section / grande section :

→ Madame Harles Peggy, titulaire du BAFA/stagiaire BAFA ainsi que responsable du centre de loisirs s'occupent des *petites sections*.

→ Madame Airaudeau Elise, en cours de cursus BAFA, s'occupe des *moyennes et grandes sections*.

Les maternelles ont besoin de repères, il faut donc instaurer un rythme quotidien structuré et convivial afin que l'enfant se sente bien et puisse quitter ses parents dans de bonnes conditions.

Chaque groupe à ses besoins particuliers, ceux des enfants de 3/6 ans sont principalement orientés vers la découverte du monde, de leur environnement. Il sera donc mis en place des activités d'une trentaine de minutes avec des temps de « relâche ».

Ils ont également besoin d'avoir un plus grand temps de repos, ce qui correspond à la sieste pour les petits, et au temps calme pour les moyens/grands. La durée du temps calme varie selon les enfants. Par exemple, si un enfant désire se reposer plus longtemps que les autres, cette demande est prise en compte par les agents.

8.2 Les élémentaires 6/9 ans

Ce groupe est géré par Madame Rodrigues Sonia, titulaire du BAFA et Madame Godais Capucine en cours de cursus BAFA.

Les élémentaires de 6/9 ans sont demandeurs de nouvelles découvertes. Ils prennent également conscience de leur environnement : la notion d'espace, de justice, d'injustice et de responsabilité.

Ils vont être dans les besoins suivants : se faire des ami(e)s, expérimenter leur environnement, se conformer aux règles de l'adulte, se référer à l'adulte et se mesurer aux autres.

Les élémentaires sont demandeurs de jeux extérieur/intérieur, ce qui leur permet de se confronter mais aussi de se défouler. Il sera donc intéressant de travailler sur la notion d'équipe et de partage, ce qui aboutira sur une cohésion du groupe.

Ils ont également besoin de se retrouver, c'est-à-dire être seul pendant un temps donné (une trentaine de minutes environ), c'est ce qui sera favorisé au temps calme. Ils pourront prendre des livres, ou tout simplement s'allonger. Il n'est pas refusé de prolonger le temps de repos si l'enfant en exprime le souhait.

8.3 Les élémentaires 9/11 ans

Ce groupe est pris en charge par Mmes Rodrigues Sonia et Mmes Godais Capucine.

Leurs besoins sont différents des élémentaires de 6/9 ans. Ils sont les suivants : être autonome, avoir de la reconnaissance (valable pour toutes les tranches d'âge), être pris au sérieux et écoutés, trouver sa place au sein d'un groupe. Ils sont plus axés sur leur personnalité.

8.4 Le groupe des élémentaires

Le groupe partage la salle avec les maternelles, divisé en deux groupes pendant l'activité.

Lors des réunions d'équipe, nous organisons un planning pour pouvoir séparer les groupes maternels et élémentaire.

Il y a une petite salle attenante où les maternelles font les activités et nous privilégions la salle pour les élémentaires (activités). Cette dernière était équipée en mobilier. L'équipe dispose aussi d'une salle polyvalente avec le matériel nécessaire pour le sport, utilisé conjointement avec le personnel de l'école.

9 Présentation des objectifs

Objectif général	Objectif opérationnelle	Moyen mis en œuvre
Développer le relationnel entre l'adulte et l'enfant pour acquérir une autonomie tout en se construisant	Établir un climat de confiance entre l'adulte et l'enfant	Permettre à l'enfant de réaliser son projet en restant à sa disposition. Favoriser des temps d'échange, d'écoute
Favoriser leur autonomie et les responsabiliser	Apprentissage de la vie quotidienne : se laver les mains, faire ses lacets, etc Mise en place d'espaces pour des temps en autonomie Travailler sur la confiance en soi et envers les autres	Des espaces sont à disposition des enfants pour qu'ils puissent se Retrouver en autonomie, par exemple le coin lecture
Intégrer les enfants au fonctionnement du centre de loisirs	Élaboration des règles de vie, planning	Affichage de moyens de communication : Mur d'expressions, boîte à suggestion, etc Inclure les enfants dans l'élaboration des règles de vie
Permettre à l'enfant de se sociabiliser	Apprendre le respect des autres et des règles de vie en communauté Les rendre acteurs de leurs journées Les responsabiliser	L'enfant prend des initiatives de jeux avec ses camarades Des règles communes sont établies par les animatrices en collaboration avec les enfants Mise en place d'un tableau de responsabilité Rangement, chef de rang, etc Sensibiliser à la tolérance et à la bienveillance à travers des activités ludiques

Développer la créativité et l'imagination de l'enfant	Stimuler l'imagination et la créativité Développer l'esprit d'équipe et la coopération Favoriser la création d'un univers personnel par le biais d'activités artistiques et narratifs	Inventer des histoires, jeux de rôle. Mettre en place des activités collectives où chacun contribue à une aventure commune le théâtre
Développer la notion du « Vivre ensemble », de la coopération	Permettre à l'enfant de trouver sa place dans le groupe en respectant celle des autres Valoriser l'entraide Développer la solidarité entre les enfants	Mise en place d'atelier de création collective Jeux collectifs Encourager les enfants les plus grands à accompagner les plus petits dans certaines tâches Atelier de communication et d'expression (moment de parole mis en place le matin et soir)

The background of the slide is composed of two main abstract elements. The upper half features a series of overlapping, wavy lines in various shades of green, creating a sense of movement and depth. The lower half depicts a stylized landscape with rolling hills in different tones of green, set against a solid dark green base.

Projet de management

10 Les différents rôles

10.1 Une directrice

La directrice est chargée de l'organisation du centre : Préparation des réunions mensuelles de l'équipe, planning d'activités, bilan, commande de matériels...

Elle est responsable de la sécurité physique, affective et morale des enfants qui lui sont confiés, mission que déléguée en partie aux animateurs du centre.

Elle est disponible pour l'ensemble de l'équipe et garantit la mise en œuvre du document pédagogique et du projet de fonctionnement dans le respect des valeurs éducatives de la commune.

Elle coordonne les activités mises en place et le suivi des projets individuels des animateurs.

Elle a un rôle formateur et assure le suivi des stagiaires.

Elle est en contact régulier avec les familles et les services de la mairie.

10.2 L'équipe d'animation

Fonction	Nom-Prénom	Diplômes
Direction	Harles Peggy	Directrice
Adjointe	Rodrigues Sonia	Adjointe
Animatrice	Godais Capucine	Stagiaire BAFA
Animatrice	Aireaudeau Elise	Stagiaire BAFA

Recrutement d'un cinquième élément en cours (Mars 2025)

10.3 Les animatrices

Il est demandé aux animatrices qu'elles soient garantes de la bonne application du document pédagogique.

L'animateur se doit de :

- Être à l'écoute de l'enfant et des animateurs.
- Travailler en équipe et en collaboration avec ses collègues.
- Savoir entendre les directives et les consignes.
- Être vigilant quant à la sécurité physique, affective et morale des enfants au même titre que le personnel de l'équipe de direction.
- Savoir gérer un groupe et adapter les activités à l'âge.
- Être polyvalent et savoir s'adapter.
- Proposer des activités diversifiées et être force en proposition.
- Savoir respecter autrui ainsi que le matériel et les locaux.
- Être ponctuel.
- Mettre en œuvre toutes sortes de solutions pédagogiques pour mieux gérer les éventuels problèmes rencontrés avec les enfants.
- Faire en sorte que tous les moments de la journée restent des moments de loisirs.

Les animateurs sont un exemple aux yeux des enfants, dans la manière de se vêtir, parler, respecter, et se comporter, mais aussi de communiquer avec les autres membres de l'équipe.

10.4 Le personnel de restauration

Il est composé de 2 personnes : madame Feron Karine et madame Djadel Claire. Le repas se déroule de 12h00 à 13h pour la cantine des mercredis et vacances scolaires. La restauration se trouve au 2^{ème} étage du bâtiment. Elle est accessible par l'escalier

10.5 L'organisation du personnel de restauration et des animatrices

- Accueil les enfants avec les animatrices.
- Lavage de main avant et après repas
- Préparation de la salle de restauration (mise en place des tables, des chaises, de la vaisselle).
- Distribution et service des repas.
- Réalisation et contrôle de la maintenance et de l'hygiène des locaux.
- Suivi des denrées (plat témoin et température des frigos).
- Assistance aux animatrices dans l'accompagnement aux repas.

10.6 Intégration de l'enfant

L'intégration de l'enfant fait partie des missions essentielles de l'équipe qui doit assurer la sécurité physique, morale et affective. Elle fait donc partie de notre pédagogie. Nous leur permettons de devenir acteur de leur journée, mais aussi du fonctionnement de leur environnement. Pour protéger l'enfant au sein d'un groupe, nous mettons en place des jeux, des activités qui lui permettent de pouvoir exprimer, de s'affirmer et de se développer.

L'équipe d'animation aura le rôle d'accueillir, d'informer et de rassurer l'enfant pour qu'il puisse s'épanouir.

10.7 Accueil des enfants en situation de handicap

Nous nous entretenons avec les familles pour nous familiariser avec le handicap rencontré. Nous faisons également de la sensibilisation auprès des animateurs afin qu'ils puissent en cas de situation spécifique agir. Un document sur ce sujet est affiché dans le bureau de la directrice et dans l'infirmerie, accessible à tous.

10.8 Définition des règles de vie

Les règles sont établies avec les enfants et les adultes. Elles visent non seulement à instaurer un environnement sécurisant et structuré, mais aussi à accompagner les enfants dans l'apprentissage de la vie en collectivité. Nous adaptons ces règles en fonction de nos objectifs pédagogiques de l'âge des enfants accueillis et de ses spécificités.

10.9 Les réunions :

En amont, avant chaque réunion il est envoyé un ordre du jour à l'ensemble des animateurs afin qu'ils puissent prendre connaissance du contenu de la réunion et ainsi préparer leur éventuelle question.

Les réunions permettent de discuter, d'échanger sur les projets, plannings horaires, de préparer collectivement des projets, de faire des bilans (concernant des tranches d'âge, mais aussi l'équipe d'animation), de planifier des propositions (sortie notamment).

10.10 Les horaires du personnel :

Les horaires de l'équipe sont organisés en concertation avec celle-ci.

De manière générale, une animatrice ouvre la structure et une autre est en fermeture, la direction est présente lors de ces deux temps.

L'arrivée et le départ des animateurs se font de façon échelonnée afin de respecter le taux d'encadrement sur l'ensemble des temps de la journée.

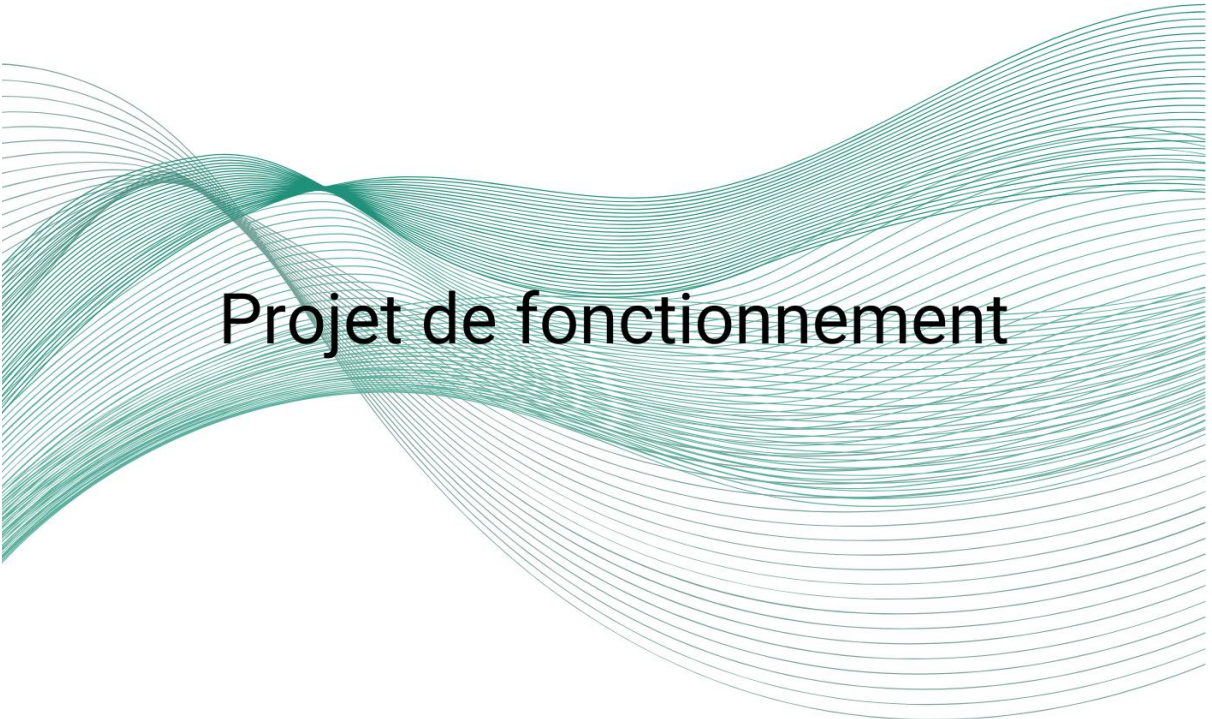
10.11 Relation animateurs-parents

Les relations Animateurs-Parents sont primordiales. C'est pourquoi l'équipe a pour objectif de valoriser celle-ci.

Nous favorisons l'implication des familles dans les projets spécifiques tels que participation des activités et des fêtes à thème. Mais nous permettons aussi un dialogue ouvert en mettant en place une communication verbale ainsi qu'écrite en s'appuyant sur différents supports (panneau d'information à la grille, flyers, communication via le Portail Famille)

Nous avons à notre disposition un site internet, un groupe WhatsApp, un lien via portail famille, l'association des parents d'élèves, une boîte email, une zone d'affichage dans les locaux.

Nous tâchons de renforcer le lien de l'équipe d'animation et des parents en échangeant sur la journée des enfants savoir répondre à la demande d'organisation ou orienter vers les personnes concernées.



Projet de fonctionnement



11 Journée type

7h30-9h00 : Périscolaire / Accueil du matin

7h30-9h00 : Vacances scolaires

Arrivée échelonnée des enfants dans la salle des maternelles.

9h00-9h10 : Temps de rassemblement des différents groupes dans leurs salles

Vérification du nombre d'enfants

9h10-9h30 : Temps de rassemblement

Présentation de la journée

Temps d'éveil (musique, chant, gym) échauffements (jeu), chant pour les élémentaires

9h30-11h45 : Temps d'animation / Activités

Déroulement des activités du matin (Activités selon les groupes)

11h45-12h00 : Rangement des activités avec l'aide des enfants.

12h00-12h10 : Passage aux toilettes et lavage des mains.

12h10-13h30 : Cantine : Déjeuner convivial.

13h30-14h30 : Temps calme, moment de détente pour chacun à sa manière (sieste, dessin, jeux de société calme, etc.)

14h30-16h15 : Temps d'animation / Activités

Temps de sieste pour les petites sections, (il peut y avoir des moyennes et grandes sections, selon les besoins des enfants)

Déroulement des activités de l'après-midi

16h15-16h30 : Passage aux toilettes et lavage des mains.

16h30-17h00 : Goûter (les enfants peuvent participer à la distribution et au nettoyage s'ils le désirent.

17h00- 18h30 : Période des vacances scolaires

Départ échelonné des enfants.

Ceux qui restent sont en temps libre (jeu de ballon, carte, puzzle, dessin, cuisine, peinture, perles...)

12 Description de la journée

ACCUEIL DU MATIN

L'accueil se fait au rez-de-chaussée, coté château

Accueil du matin : de 7h30 à 9h

Accueil du soir : de 17h à 19h

Cet accueil est fait par un animateur. Son rôle est d'accueillir les enfants au fur et à mesure de leur arrivée, de les noter sur la fiche de présence préalablement remplie. L'animateur fait en sorte que l'enfant s'occupe en attendant les autres arrivent en le dirigeant vers un endroit selon ses besoins et envies. L'animateur restera avec eux dans la salle.

LE RASSEMBLEMENT

Ce moment est avant tout un moment de mise en ambiance. Il doit permettre de mettre en place un dialogue afin que l'enfant puisse exprimer ses idées sur les activités et l'organisation de la journée (une boîte à idées complétera ce temps de parole) mais aussi ses ressentis.

L'objectif de ce rassemblement est de créer une cohésion de groupe dans le respect des personnalités de chacun, de permettre à l'enfant de trouver sa place au sein du groupe mais aussi à l'équipe d'animation de discuter des différents problèmes et d'annoncer le programme de la journée.

ACTIVITÉS

Il est important de proposer des activités diverses (physiques, manuelles, expression, etc.) afin d'amener l'enfant dans l'activité. L'animateur devra susciter la curiosité de l'enfant et lui donner envie d'essayer. Les enfants peuvent exprimer leurs envies tout au long de la journée. Leurs propositions seront intégrées dans le planning dans la mesure du possible.

Il est mis en avant lors de ces activités, la responsabilisation de l'enfant sur le respect du matériel, mais aussi sur le rangement de la salle après chaque activité.

Lors de l'animation, l'adulte doit veiller à ce que les tables soient protégées en cas d'atelier salissant. Il doit également veiller à la remise en état des locaux (nettoyage du matériel et salle).

Les enfants pourront également aider au rangement.

LE REPAS

Il se déroule de 12h à 13h pour les mercredis et les jours des vacances scolaires. La restauration se trouve au 2^{ème} étage du bâtiment, accessible par les escaliers.

Les agents de restauration ainsi que les animatrices servent les enfants à table. Il sera désigné un chef de table, celui-ci aura pour mission de débarrasser sa table. Cependant les autres enfants doivent rassembler leurs affaires au centre de la table pour lui faciliter la tâche.

Les enfants devront se laver les mains en arrivant et en sortant de la cantine, après être passé aux toilettes.

Rassembler les maternelles et les élémentaires permet un moment d'échange et de communication. Nous inviterons les enfants à goûter tous les plats, sans toutefois les forcer. Chaque animateur sera responsable de sa table et veillera à faire respecter le calme ainsi qu'une certaine convivialité.

LE GOÛTER

Il se déroule de 16h30 à 17h

Certains enfants (volontaires) pourront aider l'équipe d'animation à préparer le goûter, le distribuer.

Ce moment de goûter est une excellente opportunité pour allier convivialité et apprentissage.

LE MOMENT CALME

Chaque enfant doit pouvoir se reposer, un moment calme est donc organisé en début d'après-midi, selon les besoins de l'enfant (sieste pour les plus petits, possibilité de s'allonger pour les autres, jeux de société, mini-ateliers calmes libres, lecture...).

ACCUEIL DU SOIR

Accueil du soir : de 17h à 19h en périscolaire 17h-18h30 lors des vacances scolaires

L'équipe d'animation accueille les parents, les informe sur la journée.

Ces temps permettront de créer un dialogue avec les enfants ainsi que les parents.

Toujours sous la surveillance d'animateurs, les enfants sont libres, ils auront eu des consignes (exemple : ranger les jeux après utilisation pour éviter tout débordement).

Les enfants pourront aller dans la cour ou le parc (selon la météo) s'ils le veulent pour jouer au ballon toujours sous la surveillance d'animateurs.

13 La sécurité

La sécurité est primordiale, la vigilance est constante. Nous mettons donc tout en œuvre pour apporter à chaque enfant une sécurité maximale

Lors de sorties hors du centre : il faut faire un rappel des règles de sécurité avant la sortie, mais aussi procéder au comptage des enfants régulièrement.

L'équipe établit une liste des enfants en double exemplaire. L'une est conservée par l'animateur en sortie et l'autre reste au centre. Il faut également prendre les fiches sanitaires de chacun, les traitements s'il y a des P.A.I (Plan d'Accompagnement Individuel).

Il est obligatoire de prendre une trousse de secours par groupe qui aura été vérifiée, de l'eau, les goûters ou un pique-nique.

Sur le lieu de la sortie, un lieu de rassemblement est immédiatement déterminé et un périmètre de sécurité délimité de façon à garder en vue l'ensemble des enfants.

L'animateur doit connaître les règles de sécurité, d'évacuation en cas d'incendie.

- Sortir immédiatement des locaux en comptant les enfants.
- Se rendre sur l'emplacement prévu
- Post cerf-file : Il devra faire un tour dans les locaux afin de regarder que tous les enfants et le personnel soient sortis.
- Pendant l'évacuation, il faudra fermer les portes sans les verrouiller.
- Les animateurs qui prendront en charge les enfants sur l'aire de rassemblement doivent faire le plus rapidement possible un appel afin de pouvoir identifier le ou les enfants manquants et ainsi pouvoir communiquer les informations utiles aux services de secours présents

14 La charte

LE RESPECT

Une de nos priorités sur notre centre est de faire respecter le matériel collectif. Il doit en être de même pour le matériel individuel.

LE RANGEMENT

Le rangement de la structure est à la charge des animateurs ainsi qu'en collaboration avec des enfants. Elles veilleront à remettre les salles en état après les activités. Il pourra se faire à l'aide des enfants s'ils le souhaitent.

RÈGLES DE VIE

Il est nécessaire dans toute collectivité d'établir des règles de vie afin d'éviter des différences de comportement et d'attitude de la part des adultes. Notre but est d'instaurer une vie saine et éducative quel que soit l'âge de l'enfant et son rythme, il doit être respecté.

TEMPS DE PAUSE

Le temps de pause est pris en accord et en façon organisée avec l'équipe après le temps de restauration chaque animatrice a la possibilité de prendre une pause de 30 minutes.

LA SANCTION

Le rôle de l'adulte est d'accompagner l'enfant dans la résolution du conflit et de ses conséquences. Nous nous devons de voir plus loin que la solution facile de trancher injustement une situation. Ensemble nous assurerons l'encadrement ainsi que l'animation du centre de loisirs en mettant en place des activités (sportives ou manuelles) mais aussi des séjours (Nuitées ; Mini-camp).

EXEMPLARITÉ

L'usage du téléphone portable n'est pas proscrit mais il doit être modéré. En aucun cas, il ne doit perturber ou distraire l'animateur de ses missions. La cigarette est interdite dans les locaux lors des sorties, les animateurs ne doivent en aucun cas fumer devant les enfants.

15 Finalité

En tant qu'entité éducative, le centre de loisirs permet d'apporter à l'enfant un lieu d'accueil sécurisant, créatif, prenant en compte le rythme de chacun, ses envies et ses choix.

C'est par le biais d'un document pédagogique cohérent que l'équipe d'animation s'engage à respecter et à faire respecter les conditions d'accueil dues aux familles. Ainsi l'enfant va pouvoir s'épanouir pleinement et avoir la possibilité de s'ouvrir aux autres.